

Animation : Jean- Louis DAUPHIN

Membres présents :

Jean GUILLEN
Olivier BLANCHETON
Bernard VAILLANT
Jean – Claude RENON
David FERRAND

Réunion du 5 Mars 2018

Objectifs de la réunion

- Montrer notre écoute aux clubs en difficulté
- Faire respecter l'équité financière entre les clubs.
- Alerter les clubs en infraction de règlements.
- Les Informer de la procédure à leur encontre selon le règlement du District de la Charente.

Constat :

Au 31 janvier 2018, il apparait selon la comptabilité du District que 3 clubs accusent un retard de paiement :

- JS Magnac,
- A.S.C.M.A,
- Les Aigles Rouges.

En effet, ces 3 clubs n'ont pas réglé le rélevé n°1.

JS MAGNAC

- Le club de MAGNAC est représenté par son Président Luis Jacento RODRIGUES et de Monsieur Vincent RODRIGUES.
- Le Maire de MAGNAC, Monsieur Bernard CONTAMINE, a également présent.

Après présentation des membres du District et du club de MAGNAC. La discussion est ouverte.

- Tout d'abord, le Président du District de la Charente fait état de la dette du club de Magnac auprès du District. Il rappelle qu'après de multiples relances courriers et téléphoniques, aucune solution fiable n'a été apportée à ce jour par le club de Magnac.
- Par conséquent, le District de la Charente va appliquer le règlement en lançant la procédure pour infraction financière (détail est donné de la procédure au club de Magnac).
- Le club de MAGNAC par le biais de son Président reconnaît la situation financière. Il met en avant que le club avait des dettes antérieures à sa nomination et que les cotisations n'étaient pas toutes réglées par ses joueurs.
- Le Président de Magnac s'engage à verser aussi une somme d'argent le lendemain. Il fait part également de l'organisation d'une manifestation afin de pouvoir régler les dettes du club.

Intervention du Maire de Magnac

- Monsieur Le Maire prend la parole et se montre compréhensif avec la démarche du District. Il se dit ensuite surpris de la gestion du club. En effet, les comptes des saisons antérieures n'ont jamais été donnés à la Mairie. Par conséquent, aucune aide financière n'a été octroyée par le Conseil Municipal de Magnac.
- Monsieur Le Maire est ouvert à donner de l'aide au club de sa commune. Cependant, en retour, il demande également une transparence et une volonté du club de travailler à ses côtés.

CONCLUSION

- La Commission prend acte des explications du club de Magnac.
- Elle réitère sa volonté d'aider le club à trouver des solutions pour apurer sa dette et de l'accompagner dans ses démarches futures (établissement des comptes, entente possible avec un autre club ...)
- Elle confirme au club la mise en application du Règlement Financier du District de la Charente.

LES AIGLES ROUGES

- Le club des Aigles Rouges est représenté par son Président Salvador DIAS DO CANTO et par Monsieur Anthonio COUTINHO MORAIS.

Après présentation des membres du District et du club des AIGLES ROUGES. La discussion est ouverte.

- Tout d'abord, le Président du District fait état de la dette du club des AIGLES ROUGES auprès du District de la Charente. Il rappelle qu'après de multiples relances courriers et téléphoniques, aucune solution fiable n'a été apportée par le club.
- Par conséquent, le District de la Charente va appliquer le règlement en lançant la procédure pour infraction financière (détail est donné de la procédure au club des Aigles Rouges).
- Le club des AIGLES ROUGES par le biais de son Président reconnaît la situation financière. Il met en avant que son club avait des dettes antérieures à sa nomination et que les cotisations n'étaient pas toutes réglées par ses joueurs du fait de la situation sociale difficile de ces derniers. Le football était pour eux une façon d'oublier les difficultés. Il met en avant le rôle de lien social que son club occupe.
- Le Président met en avant le fait que son club avait toujours réglé ses dettes et qu'il s'engage à tout mettre en œuvre pour honorer la dette de son club. Il explique sa démarche de recherche de partenaires financiers depuis le début de l'année 2018 pour faire face à ses obligations financières et surtout avoir une situation financière saine.
- Enfin, il met l'accent sur le calendrier et le report des matchs qui ont eu un effet négatif sur les finances de son club (pas de match et d'entraînement donc pas de recette de buvette)

CONCLUSION

- La Commission prend acte des explications du club des AIGLES ROUGES.
- Elle l'encourage à continuer ses efforts et de mobiliser tous ses licenciés dans le but de sortir le club de cette mauvaise passe.
- Enfin, Elle confirme au club la mise en application du Règlement Financier du District de la Charente.

A.S.C.M.A

L'A.S.C.M.A est représentée par son Président Johan BEN CHARIA. Il est assisté par :

- Yasser SOULA (correspondant du club),
- Mustafa RAVOAY (Secrétaire général),
- Azrasi REGICE (Directeur Technique),
- Allawi SAID MADJINDA (Dirigeant).

Après présentation des membres du District de la Charente et du club A.S.C.M.A. La discussion est ouverte.

- Tout d'abord, le Président du District fait état de la dette de leur club auprès du District de la Charente et qu'après de multiples relances courriers et téléphoniques, aucune solution fiable n'a été apportée par le club.
- Par conséquent, le District de la Charente va appliquer le règlement en lançant la procédure pour infraction financière (détail est donné de la procédure).
- L'A.S.C.M.A par le biais de son Président reconnaît la situation financière. Il met en avant que son club met tout en œuvre pour honorer ses dettes. Le club n'a pu faire de manifestations comme les années précédentes. De plus, il ne bénéficie pas de subvention de la part de la ville d'Angoulême.

CONCLUSION

- La Commission prend acte des explications du club de l' A.S.C.M.A.
- Elle encourage le club à continuer ses efforts et de mobiliser tous ses licenciés dans le but de sortir le club de cette mauvaise passe.
- Enfin, Elle confirme au club la mise en application du Règlement Financier du District de la Charente.

CONCLUSION GENERALE :

La réunion se clôture à 20h. Tous les clubs et les membres du district de la Charente ont débattu dans d'excellentes conditions. Tous les clubs présents sont conscients de leur situation et des conséquences auxquelles ils s'exposent. Il est à noter une volonté des clubs de s'en sortir et une volonté du District de la Charente de les accompagner.

Le Président,

Jean – Louis Dauphin

Le Trésorier,

David Ferrand